

Départementaux 78 GENERALITES

Les engagements généraux

Tous les engagements doivent être remontés à votre délégué départemental avant le 1^{er} décembre 2018. Ils doivent être réalisés avec le tableau prévu.

La CTD étant le 3 décembre, aucun changement ne sera accepté après le 2 décembre.

Attention : Les règles de composition d'équipes sont à vérifier :

- Filière jeunes : au moins 1 gymnaste de 10 ans (2009) et une de 11 ans (2008)
- Catégories : la gymnaste la plus âgée détermine la catégorie d'âge
- Absence = justif écrit d'après les règles de la brochure

Les engagements nominatifs pour les équipes ET les juges

Les compositions d'équipes nominatives et les juges doivent être transmis au club organisateur au plus tard 15 jours avant la compétition. Seuls les engagements par Internet seront autorisés :

<http://clubs.ufolepgym.com>

Grilles de compétitions

Elles seront établies d'après les engagements de chaque club et seront présentées lors de la CTD de décembre. Les quotas régionaux seront annoncés lors des compétitions et les grilles régionales seront connues mi-février.

Individuel(le)s

Suite à la décision de la CTD, nous rappelons que les individuelles seront interdites en N8 et N7.

Les individuel(le)s n'existant qu'en N2 et N1 sur le programme technique, leur qualification dans les autres niveaux dépendra de la décision de la CTR pour les régionaux :

- En cas d'un faible nombre d'individuelle dans une catégorie, elles seront toutes qualifiées
- En cas de nombre trop importants (N8-N7 et éventuellement N6), seul(e)s les individuel(le)s figurant dans les 10 premiers au classement individuel(le)s seront qualifié(e)s.

Pour rappel, les finales régionales de mai permettent à toute gymnaste, individuelle ou par équipe, de pouvoir participer à une seconde compétition en cas de non qualification lors des phases départementales.

Les individuel(le)s étant engagé(e)s comme tel(le)s pourront réintégrer une équipe lors des différents engagements, mais aucun(e) autre gymnaste ne pourra prendre la place prévue pour l'individuel(le)s.

Musique

Nous vous rappelons que toutes les musiques de sol de vos gymnastes doivent être sur CD.

Les **CD-R seulement** seront acceptés car garantissent une comptabilité à 99%. Les CD-RW et les CD MP3 doivent être remplacés avant votre venue à la compétition.

Pharmacie / secours

Il est rappelé que le club organisateur ne peut pas mettre à disposition des participants une pharmacie complète. Les entraîneurs doivent venir avec leur trousse de base (élasto, bombe ou poche de froid, pansements, etc.)

Départementaux Féminines N6 et N5

Les Clayes-sous-Bois les 1^{er} et 2 février 2020

Engagements

Les engagements nominatifs des équipes ET des juges devront avoir été réalisés par Internet avant :
Le 18 janvier 2020

Forfaits

Tout forfait devra être déclaré le plus rapidement possible à Sébastien DESMOTS – sdesmots@gmail.com
Rappel du règlement (brochure page 3) : Tout club déclarant forfait pour une équipe, à moins de 15 jours d'une compétition, devra obligatoirement présenter son ou ses juges, sous peine de voir appliquer une amende (55 € et déclasserement de l'équipe représentée)

Le gymnase

Gymnase Dorine Bourneton
2 passage Anne Frank
78340 Les Clayes-sous-Bois

Informations

- Merci de lire la page des généralités !
- La salle de compétition sera équipée d'un double plateau féminin avec praticable dynamique.
- Deux barres câblées seront à disposition des gymnastes, mais pas de barres éducatives.
- La salle d'échauffement sera uniquement articulaire, dans un espace restreint, et accessible une heure avant chaque début de rotation.
- Le stationnement est limité : petit parking, et dans les rues environnantes.
- Le chronomètre sera mis en place pour les féminines en poutre et sol.

- Des vestiaires sont à votre disposition, mais les affaires ne doivent pas y être laissées. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- En raison du plan Vigipirate actuellement en vigueur, des contrôles d'accès seront en vigueur. Prévoir d'arriver assez tôt pour ne pas se retrouver bloquer.

Les contacts

En cas de besoin, vous pouvez prendre contact avec :

Coralie PRIQUET
coralie.priquet@orange.fr
06 33 08 54 81

Compétition départementale 78

Féminines niveaux 8 et 7

Les Clayes | samedi 1er février 2020 | après-midi

MAJ : 10/12/2019

Gymnase Dorine Bourneton - 2 passage Anne Frank 78340 Les Clayes-sous-Bois

salle d'échauffement accessible 1heure avant la compétition puis 5 minutes à l'agrès | INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES sur le dossier

PLATEAU A

	Saut	Barres	Poutre	Sol	Repos
14h00	N8 7-8	N8 7-8	N8 7-8	N8 7-8	N8 7-8
16h00	Conflans	Meulan	Gargenville 3	Les Mureaux	Houilles 3
16h00	N8 7-8	N8 7-8	N8 7-8	N8 7-8	
17h40	Gargenville 2	Les Clayes	Houilles 2	Plaisir	
17h40	N8 7-8	N8 7-8	N8 11-15	N8 11-15	N8 11-15
19h40	Gargenville 1	Houilles 1	Gargenville	Mantes	Houilles
19h45	Palmarès				

PLATEAU B

	Saut	Barres	Poutre	Sol	Repos
14h00	N8 7-10	N8 7-10	N8 7-10	N8 7-10	N8 7-10
16h00	Gargenville	Houdan	Houilles 4	Les Clayes	Voisins
16h00	N8 7-10	N8 7-10	N8 7-10	N8 7-10	
17h40	Beynes	Houilles 2	Chatou	Houilles 3	
17h40	N8 7-10	N8 7-10	N8 7-10	N8 7-10	
19h20	Houilles 1	Meulan	Plaisir	Conflans	
19h45	Palmarès				

Organigramme des juges | 13h00-19h40

réunion des juges à 13h00 niveau minimum des juges : BF1 base			
Agrès définit par le responsable			
Conflans	Meulan	Gargenville	Les Mureaux
Gargenville	Les Clayes	Houilles	Plaisir
			Mantes

Organigramme des juges | 13h00-19h20

réunion des juges à 13h00 niveau minimum des juges : BF1 base			
Agrès définit par le responsable			
Gargenville	Houdan	Houilles	Les Clayes
Beynes	Houilles	Chatou	Conflans
Voisins	Meulan	Plaisir	

Compétition départementale 78

Féminines niveaux 8 et 7

Les Clayes | dimanche 2 février 2020 | matin

MAJ : 10/12/2019

Gymnase Dorine Bourneton - 2 passage Anne Frank 78340 Les Clayes-sous-Bois

salle d'échauffement accessible 1heure avant la compétition puis 5 minutes à l'agrès | INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES sur le dossier

PLATEAU A

	Saut	Barres	Poutre	Sol
9h00	N7 7-10	N7 7-10	N7 7-10	N7 7-10
10h30	Fontenay	Les Mureaux	Chatou 2	Gargenville 2
10h30	N7 7-10	N7 7-10	N7 7-10	N7 7-10
12h00	Conflans	Houilles	Les Clayes	Plaisir
12h00	N7 7-10	N7 7-10	N7 7-8	N7 7-8
13h30	Chatou 1	Gargenville 1	Les Mureaux	Gargenville
13h35	Palmarès			

PLATEAU B

	Saut	Barres	Poutre	Sol
9h00	N7 7-12	N7 7-12	N7 7-12	N7 7-12
10h30	Fontenay	Houilles 2	Voisins 2	A. Dreux
10h30	N7 7-12	N7 7-12	N7 7-12	N7 7-12
12h00	Plaisir	Mantes	Les Mureaux	Meulan
12h00	N7 7-12	N7 7-12	N7 7-12	N7 7-12
13h30	Houilles 1	Voisins 1	Noisy	Gargenville
13h35	Palmarès			

Organigramme des juges | 8h00-13h30

réunion des juges à 8h00
niveau minimum des juges : BF1 complet

Agrès définit par le responsable

Fontenay	Les Mureaux	Chatou	Gargenville
Conflans	Houilles	Les Clayes	Plaisir
			Gargenville

Organigramme des juges | 8h00-13h30

réunion des juges à 8h00
niveau minimum des juges : BF1 complet

Agrès définit par le responsable

Fontenay	Houilles	Voisins	A. Dreux
Plaisir	Mantes	Les Mureaux	Meulan
		Noisy	Gargenville

Compétition départementale 78

Féminines niveaux 8 et 7

Les Clayes | dimanche 2 février 2020 | après-midi

MAJ : 10/12/2019

Gymnase Dorine Bourneton - 2 passage Anne Frank 78340 Les Clayes-sous-Bois

salle d'échauffement accessible 1heure avant la compétition puis 5 minutes à l'agrès | INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES sur le dossier

PLATEAU A

	Saut	Barres	Poutre	Sol
14h10	N8 7-12	N8 7-12	N8 7-12	N8 7-12
15h40	Chatou	Gargenville	Mantes 3	St Cyr 3
15h40	N8 7-12	N8 7-12	N8 7-12	
17h10	Fontenay	Mantes 2	St Cyr 2	
17h10	N8 7-12	N8 7-12	N8 7-12	N8 7-12
18h40	Mantes 1	St Cyr 1	Beynes	USY
18h40	Palmarès			

PLATEAU B

	Saut	Barres	Poutre	Sol
14h10	N7 11-15	N7 11-15	N7 11-15	N7 11-15
15h40	Beynes	Gargenville 2	Les Clayes	USY
15h40	N7 11-15	N7 11-15	N7 11-15	N7 11-15
17h10	Gargenville 1	Houdan	Les Mureaux	Voisins
17h10	N7 11-15	N7 11+	N7 11+	
18h40	Chatou	Gargenville	Mantes	
18h40	Palmarès			

Organigramme des juges | 13h10-18h40

réunion des juges à 13h10
niveau minimum des juges : BF1 base

Agrès définit par le responsable

Chatou	Gargenville	Mantes	St Cyr
Fontenay	Mantes	St Cyr	USY
		Beynes	

Organigramme des juges | 13h10-18h40

réunion des juges à 13h10
niveau minimum des juges : BF1 complet

Agrès définit par le responsable

Beynes	Gargenville	Les Clayes	USY
Mantes	Houdan	Les Mureaux	Voisins
Chatou			